

**Présidence de M. Nicola Di Giulio, président**

**Membres absents excusés :** Mme Karine Beausire Ballif ; M. Pierre Conscience ; M. Louis Dana ; M. Xavier de Haller ; Mme Sara Gnoni ; M. Alain Hubler ; M. Ngoc Huy Ho ; M. Musa Kamenica ; M. Sébastien Kessler ; M. Henri Klunge ; Mme Maimouna Mayoraz ; Mme Varuna Mossier ; Mme Paola Richard De Paolis ; M. Benjamin Rudaz ; Mme Sara Soto ; Mme Anaïs Timofte ; Mme Constance Von Braun ; M. Yohan Ziehli ;

**Membres absents non excusés :** Mme Isabelle Bonillo ; Mme Astrid Lavanderos

Membres présents	80
Membres absents excusés	18
Membres absents non excusés	2
Effectif actuel	100

---

**Ouverture** La séance est ouverte à 21 h 00 en la salle du Conseil communal à l'Hôtel de Ville de Lausanne

---

**R71-SIL**  
**Rapport sur**  
**pétition**

**de M. Alain Bron (1 sign.) :**  
« Un plan lumière, aussi pour les passages piétons »

**Rapportrice : Mme Anita Messere (UDC)**  
*[pour la commission des pétitions]*  
*[remplacée à la tribune par : Mme Françoise Piron]*

**Discussion** Mme Anne Berguerand (Les Verts) ; Mme Céline Misiego (EàG) ; M. Olivier Marmy (PLR) ; Mme Franziska Meinherz (EàG).

**Vote s/pétition** Le Conseil, par 62 voix pour un renvoi pour étude et rapport-préavis, 0 voix pour renvoi pour étude et communication et 1 abstention, **décide** :

de renvoyer cette pétition à la Municipalité pour étude et rapport-préavis, en vertu de l'article 73 *litt. a)* du Règlement du Conseil communal

---

**R77-FIM**  
**Rapport sur**  
**pétition**

**de M. Marc-Olivier Paux et consorts (60 sign.) :**  
« Pour interdire la publicité pour les véhicules motorisés sur le territoire lausannois »

**Rapportrice : Mme Françoise Piron (PLR)**  
*[pour la commission des pétitions]*

## Deuxième partie de la 5<sup>e</sup> séance du mardi 12 octobre 2021

---

<i>Discussion</i>	Mme Céline Misiego (EàG) ; Mme Coralie Dumoulin (PLR) ; M. Mountazar Jaffar (soc.) ; M. Ilias Panchard (Les Verts) ; M. Valentin Christe (UDC) ; Mme Céline Misiego (EàG)
<i>Vote s/pétition</i>	Le Conseil, par 1 voix pour un renvoi pour étude et rapport-préavis, 71 voix pour renvoi pour étude et communication et 2 abstentions, <b>décide</b> :  de renvoyer cette pétition à la Municipalité pour étude et communication, en vertu de l'article 73 <i>litt. b)</i> du Règlement du Conseil communal  _____
<b>INI 12 – FIM Postulat</b>	<b><u>de M. Xavier de Haller et consorts</u></b> : « <b>Donnons un coup de gaz à la transition énergétique !</b> »
Discussion préalable	M. Ilias Panchard (Les Verts) <u>qui demande le renvoi en commission</u> .  La demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, le postulat est renvoyé à une commission.  _____
<b>INI 13 – SIL Postulat</b>	<b><u>de M<sup>me</sup> Céline Misiego et consorts</u></b> : « <b>Accès Internet et Télé réseau à des prix avantageux</b> »
Discussion préalable	M. Matthieu Carrel (PLR) <u>qui demande le renvoi en commission</u> .  La demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, le postulat est renvoyé à une commission.  _____
<b>INI 14 – SE Postulat</b>	<b><u>de M. Yohan Ziehli et consorts</u></b> : « <b>Pour une analyse du potentiel d'amélioration de l'équipement des forces de police par l'acquisition de pistolets à impulsions électriques</b> »
Discussion préalable	M. Ilias Panchard (Les Verts) <u>qui demande le renvoi en commission</u> .  La demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, le postulat est renvoyé à une commission.  _____
<b>Interpellation urgente</b>	de M. Benoît Gaillard (soc.) et consorts : « <i>Accueil parascolaire : dégradation des prestations, même pour la conciliation ?</i> »  _____
<b>Le président</b>	Suspend la séance pour 5 minutes pour un problème technique.  _____
<i>Développement</i>	M. Benoît Gaillard (soc.) ;

## Deuxième partie de la 5<sup>e</sup> séance du mardi 12 octobre 2021

<i>Réponse de la Municipalité</i>	M. David Payot, directeur d'Enfance, Jeunesse et Quartiers.
<i>Discussion</i>	M. Benoît Gaillard (soc.) <u>qui dépose une résolution.</u>
<i>Résolution Gaillard (dépôt)</i>	« <i>Le Conseil communal souhaite que la Municipalité mette tout en œuvre pour répondre à la demande en matière d'accueil parascolaire en réduisant au minimum les délais d'attente, le cas échéant en sollicitant des crédits supplémentaires y compris au moyen de la clause d'urgence prévue à l'art. 105 al. 2 du règlement du Conseil communal de Lausanne.</i> »
<i>Discussion (suite)</i>	Mme Laura Manzoni (EàG) <u>qui dépose une résolution.</u>
<i>Résolution Manzoni (dépôt)</i>	« <i>Le Conseil communal souhaite que la Municipalité consulte des représentant-e-s des parents pour améliorer le système d'inscription à la rentrée 2022 et assurer une bonne compréhension et anticipation des besoins des familles.</i> »
<i>Discussion (suite)</i>	Mme Françoise Piron (PLR) ; M. Matthieu Carrel (PLR) ; M. Benoît Gaillard (soc.) ; Mme Marlène Bérard (PLR) ; M. David Payot, directeur d'Enfance, Jeunesse et Quartiers ; M. Philippe Miauton (PLR) ; M. Ilias Panchard (Les Verts) ; M. David Payot, directeur d'Enfance, Jeunesse et Quartiers.
<i>Vote s/résolution Gaillard</i>	Le Conseil, par 67 oui, 1 non, et 5 abstentions, <b>adopte</b> la résolution de M. Benoît Gaillard.
<i>Vote s/résolution Manzoni</i>	Le Conseil, par 64 oui, 4 non, et 5 abstentions, <b>adopte</b> la résolution de Mme Laura Manzoni.  Le Conseil prend acte de la réponse municipale.
<b>Interpellation urgente</b>	de Mme Franziska Meinherz (EàG) et consorts : « <i>La Valencienne : une cacophonie donnant l'impression d'un avenir incertain pour ce lieu</i> »
<i>Développement</i>	Mme Franziska Meinherz (EàG).
<i>Réponse de la Municipalité</i>	M. David Payot, directeur d'Enfance, Jeunesse et Quartiers
<i>Discussion</i>	Mme Séverine Graff (soc) ; Mme Franziska Meinherz (EàG) <u>qui dépose une résolution</u> ; M. Matthieu Carrel (PLR) ; M. David Payot, directeur d'Enfance, Jeunesse et Quartiers.

## Deuxième partie de la 5<sup>e</sup> séance du mardi 12 octobre 2021

---

*Résolution  
(dépôt)*

« Le Conseil communal souhaite que la Municipalité restitue dans les plus brefs délais la gestion de la Valenciennne aux associations, collectifs et habitant·e·s du quartier, en s'assurant que puissent participer à la gestion de la Valenciennne à la fois les personnes, collectifs et associations ayant contribué à entretenir et animer la Valenciennne par le passé, ainsi que les personnes, collectifs et associations voulant s'y investir dans l'avenir»

*Vote  
s/résolution*

Le Conseil, par 48 oui, 16 non, et 9 abstentions, **adopte** la résolution de Mme Meinherz.

Le Conseil prend acte de la réponse municipale.

**Clôture**

La séance est levée à 22 h 45.

Le président :

Le secrétaire :

.....

.....